

# TRAVAUX EN HAUTEUR : PORT DU HARNAIS ET SECURISATION DES EPI ANTICHUTE

*Pour prévenir les chutes lors de travaux en hauteur*



## DUREE

2 jours – 14 heures

## OBJECTIFS

- Être capable d'évoluer en toute sécurité sur son support d'activité professionnelle en utilisant des systèmes d'arrêt de chute.

## COMPETENCES VISEES

- Appliquer les règles générales de sécurité lors de travaux en hauteur
- Evaluer les risques de chute de hauteur sur différents postes de travail et choisir les moyens de protection appropriés
- Utiliser, vérifier et entretenir un harnais de sécurité et de ses systèmes antichute

## POUR QUI

- Toute personne exposée aux risques de chutes, de façon occasionnelle ou permanente, dans le cadre de son activité ou de sa fonction.

## PREREQUIS

Aucun

## PEDAGOGIE

Apports théoriques, exercices pratiques.

## MOYENS D'ENCADREMENT

Intervenant en Sécurité/Travaux en Hauteur et sur Cordes CATSC/CQP/MNPS

## LIVRABLES

Livret de formation.

## EVALUATION

Evaluation au fur et à mesure de la progression pédagogique.

## VALIDATION

Attestation de fin de formation.

## VALIDITE

- Un recyclage à définir à définir par l'employeur qui est en fonction des opérations effectuées. Le recyclage est néanmoins une obligation légale.
- Une périodicité de 3 ans maximum est recommandée.

## PROGRAMME

### I. LES RISQUES DE CHUTE DE HAUTEUR

- Les chutes de hauteur et leurs conséquences
- Les facteurs risques de chute de hauteur : les évaluer, les caractériser et les identifier
- Les situations dangereuses : analyser la situation et l'environnement de travail

### II. LE CADRE REGLEMENTAIRE

- Le contexte réglementaire
- La responsabilité de l'employeur et du salarié
- Les principes généraux de prévention
- Les acteurs de la prévention
- Le choix de la protection

### III. LE CHOIX DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION COLLECTIVE (EPC) LORS DE TRAVAUX EN HAUTEUR

- Les équipements permanents : les garde-corps, plates-formes, escaliers, échelles, crinoline
- Les équipements temporaires non mécanisés : les échafaudages et dispositifs de recueils souples
- Les équipements temporaires mécanisés : les plates-formes élévatrices

### IV. LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) LORS DE TRAVAUX EN HAUTEUR

- Les différents types d'EPI : les conditions préalables au recours à un EPI
- Les différents types de systèmes de protection
- Les composants des systèmes de protection et le point d'ancrage
- Les composants d'un système d'arrêt des chutes
- Éléments de liaison pour l'arrêt de chute
- Les connecteurs, les longes de retenue, les longes de positionnement, le casque

### V. LA GESTION DES EPI

- Les différents types de contrôles
- La durée de vie, la durée d'utilisation, et la garantie
- La maintenance et le stockage

### VI. PARTIE PRATIQUE : EXERCICES SPECIFIQUES AU PORT DU HARNAIS

- Analyse du chantier : reconnaissance des sites, modalités d'accès, ...
- Mise en œuvre et réglages des moyens de protection du travail en hauteur
- Installation d'une ligne de vie provisoire et sécurisation du poste de travail (ligne de vie horizontale)
- Réalisation de points d'ancrages temporaires
- Déplacement avec corde et anti-chutes - Repliement et bonnes pratiques
- Test de suspension

**LES DÉPLACEMENTS SUR CORDES ET LES ANCRAGES PERMANENTS NE SERONT PAS TRAITÉS DANS CETTE FORMATION CONFORMÉMENT À LA RECOMMANDATION R431 CTN DU BTP (7 JUIN 2007)**



Outremer Formation



0692 66 46 45



contact@outremerformation.com



outremerformation.com